



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction de la gestion des carrières et de la  
rémunération**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de service**

**SG/SRH/SDCAR/2022-275**

**06/04/2022**

**Date de mise en application : 05/04/2022**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Appel à candidatures pour 42 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT**

**Destinataires d'exécution**

DRAAF  
DAAF  
DDT(M)  
DD(CS)PP

**Résumé :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européen s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés **42** postes (14 en Normandie, 2 en Bretagne, et 26 en Hauts de France) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation).

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Gonfreville l'Orcher**

- 1 poste de vétérinaire aux frontières

Poste vacant au 01/07/2022

Date limite de candidature 07/05/2022

- 2 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Postes vacants

Date limite de candidature : 07/05/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Cherbourg**

- 2 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Postes vacants au 01/07/2022

Date limite de candidature : 07/05/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Dieppe**

- 3 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Postes vacants au 01/07/2022

Date limite de candidature : 07/05/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Ouistreham**

- 3 postes de vétérinaire aux frontières

Postes vacants au 01/08/2022

Date limite de candidature : 07/05/2022

- 1 Chef.fe de poste frontalier BXT (catégorie A)

Poste vacant au 01/06/2022

Date limite de candidature : 07/05/2022

- 2 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)  
Postes vacants au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Roscoff**

- 1 poste de vétérinaire aux frontières  
Poste vacant au 01/07/2022  
Date limite de candidature 07/05/2022

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)  
Poste vacant au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Dunkerque**

- 2 postes de vétérinaire aux frontières  
Postes vacants au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie A)  
Poste vacant au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

### **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Calais**

- 13 postes de vétérinaire aux frontières  
Postes vacants au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

- 2 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie A)  
Postes vacants au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

- 3 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie B)  
Postes vacants au 01/07/2022  
Date limite de candidature : 07/05/2022

## **Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Boulogne sur Mer**

- 2 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie A)

Postes vacants au 01/07/2022

Date limite de candidature : 07/05/2022

- 3 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie B)

Postes vacants au 01/07/2022

Date limite de candidature : 07/05/2022

Pour le ministre, et par  
délégation,

**Le sous-directeur de la  
gestion des carrières et de  
la rémunération**

**Laurent BELLÉGUIC**

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,**  
**Poste ouvert aux contractuels : fondement - Article 4.2 de la loi 84-16 du 11janvier 1984**  
**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400136</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville l'Orcher fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Contrat de 2 ans à partir du 1er Août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,**  
**Poste ouvert aux contractuels : fondement - Article 6 quinquies de la loi 84-16 du 11 janvier**  
**1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400104</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)* rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Contrat de 2 ans à partir du 1er juillet 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 6 quinquies de la loi 84-16 du 11**  
**janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400105</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)* rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Contrat de 2 ans à partir du 1er Août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers de Cherbourg,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 6 quinquies de la loi 84-16 du 11**  
**janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400114</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de Poste de Contrôle Frontalier (PCF) sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 1 an à compter du 1er août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail	

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 6 quinquies de la loi 84-16 du 11**  
**janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400115</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de (PCF) sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 1 an à compter du 1er août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail	

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400131</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de DIEPPE fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 1 an à compter du 1er juillet 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400132</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de DIEPPE fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 1 an à compter du 1er juillet 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400152</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de DIEPPE fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 1 an à compter du 1er août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail	

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**  
**Poste ouvert aux contractuels : fondement - Article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400142</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Contrat de 2 ans à partir du 1er Août 2022 Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexite.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexite.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**  
**Poste ouvert aux contractuels : fondement - Article 4.2 de la loi 84-16 du 11janvier 1984**  
**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400145</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Contrat de 2 ans à partir du 1er Août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400172</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
Vétérinaire inspecteur non titulaire		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 2 ans à compter du 1er août 2022. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable		Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexid.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Poste frontalier de Caen-Ouistreham**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Chef.fe de poste frontalier BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400083</b>	
<b>Catégorie : A2</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		3	
Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts		3.2	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		2.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le poste de contrôle frontalier (PCF) de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux Frontières (SIVEP), service à compétence nationale rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL). Il contrôle les importations du Royaume-Uni vers l'Union européenne à la suite du Brexit qui a créé une nouvelle frontière. Les agents dépendent administrativement de la DRAAF de Normandie. Le PCF constitue un pôle du Service Régional de l'Alimentation (SRAL).		
<b>Objectifs du poste</b>	En absence de titulaire, contrat de 2 ans. Le/la chef.fe de poste frontalier coordonne les missions d'inspection du poste frontalier de Caen-Ouistreham qui comprend un PIF-PED et un PEC, assure le management d'une équipe d'origine pluridisciplinaire et optimise l'organisation du poste frontalier. Le SIVEP fonctionne 7 jours sur 7 et sur une large plage horaire. En conséquence, une disponibilité particulière et une adaptabilité aux contraintes d'organisation sont attendues du chef de poste.		
<b>Description des missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- encadrer une équipe d'inspecteurs composée de 24 personnes et constituer une véritable communauté de travail</li> <li>- veiller à l'application des règles communes de fonctionnement de la DRAAF et de son RIALTO au sein de l'équipe</li> <li>- assurer la gestion des RH, la gestion admin. et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec le SRAL et les autres services de la DRAAF</li> <li>- assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément à la législation de l'UE et nationale et notamment aux exigences de l'assurance qualité</li> <li>- insérer l'équipe d'inspection dans l'environnement administratif et économique local (opérateurs, services de la Douane)</li> <li>- veiller à la bonne gestion des décisions admin. et des dossiers contentieux</li> <li>- participer à l'harmonisation des pratiques d'inspection des postes frontaliers en région</li> <li>- participer aux travaux de concertation nationale du SIVEP</li> <li>- participer aux objectifs de la DRAAF</li> <li>- participer aux réunions de l'encadrement du SRAL</li> </ul>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SIVEP central à la DGAL pour tout ce qui relève des sujets techniques. Partenaires locaux du poste frontalier : services déconcentrés de l'État (Douanes, DIRECCTE, DDPP), services portuaires, CCI, transitaires et importateurs. Services de la DRAAF		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire souhaité Connaissances techniques et juridiques dans les domaines vétérinaire et/ou phytosanitaire. Connaissance de l'environnement administratif national et communautaire dans le domaine		Bonne expérience d'encadrement et d'animation d'une équipe pluridisciplinaire d'inspection. Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Autonomie Réactivité

	vétérinaire et phytosanitaire, Permis B	Excellente Qualités Expression en public	disponibilité relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	M. Jean-François COLLOBERT, Téléphone : 02 31 24 99 62 Mail : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr Mme Anne-Christine PAPIN, adjointe au chef de SRAL Téléphone : 02 32 18 94 27 Mail : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**

**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**

**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**

**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400061</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Corps</b>	<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2	
Agent contractuel des services déconcentrés	NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 2 ans à compter du 1er août 2022 Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés.	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

**Personnes  
à contacter**

Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent :  
Adresse mail : [recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr)

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**(DRAAF)**  
**Service Régional de l'Alimentation (SRAL)**  
**Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,**  
**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R1400170</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Agent contractuel des services déconcentrés		NA	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.		
<b>Objectifs du poste</b>	Mission prévue sur 2 ans. Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. A la prise de poste, des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an, cycle horaire de 44h par semaine. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé		Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

<b>Personnes à contacter</b>	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : <a href="mailto:recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr">recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</a>
----------------------------------	---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction départementale de la protection des populations du Finistère**  
**Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff**  
**Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF.**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée (article 4-2, article 6 quinquies)**  
**Vétérinaire officiel aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6D2900184</b>	
<b>Catégorie : A</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.		
<b>Objectifs du poste</b>	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end. En fonction des besoins qui pourraient survenir dans d'autres services de la DDPP, l'agent pourra être mobilisé sur d'autres missions portées par la DDPP, dans une quote part ne remettant pas en cause le bon fonctionnement du PCF.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie	

<b>Personnes à contacter</b>	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr
----------------------------------	--

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction départementale de la protection des populations du Finistère**  
**Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff**  
**Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF**

**En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée (article 4-2, article 6 )**

**Inspecteur.trice aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6D2900182</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2	
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles		2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.		
<b>Objectifs du poste</b>	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end. En fonction des besoins qui pourraient survenir dans d'autres services de la DDPP, l'agent pourra être mobilisé sur d'autres missions portées par la DDPP, dans une quote part ne remettant pas en cause le bon fonctionnement du PCF.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise	Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur	

	appréciée Permis B indispensable	Qualités Bonne qualité Autonomie	d'analyse relationnelle
<b>Personnes à contacter</b>	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche**  
**Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000241</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toutes origines		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Tél : 06 91 95 40	24	michel.guillou@agriculture.gouv.fr 09 60 73 luc.fleureau@agriculture.gouv.fr



**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**  
**Poste frontalier de Dunkerque - Port 5805 Route des Caraïbes**  
**59279 LOON PLAGE**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000432</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque</p> <p>Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toutes origines</p>		
<b>Objectifs du poste</b>	<p>Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE</p>		
<b>Description des missions</b>	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il sera en charge de la réalisation de prélèvements. Il assurera le suivi hygiénique des SIVEP</p>		
<b>Champ relationnel du poste</b>	<p>SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</p>		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	<p>Aucun diplôme vétérinaire exigé  Réglementation spécifique aux domaines d'activité,  Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,  Connaissances et maîtrise des pratiques en matière d'hygiène  Maîtrise des outils informatiques  Pratique de l'anglais apprécié  permis B</p>		<p>Aptitude pour le travail en équipe  Adaptabilité à des types d'inspection différentes  Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.  Sens de l'organisation, rigueur  Qualités d'analyse  Qualités relationnelles</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr  Tel : 06 24 09 60 73  M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Mail luc.fleureau@agriculture.gouv.fr  Tél : 06 69 91 95 40</p>		









**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000260</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPF Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Tel : 06 24 09 60 73	Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr	
	Laurine BOUTEILLER Tél : 06 40 64 35 40		laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr









**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000381</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre de éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000382</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000384</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Vétérinaire BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000385</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacances. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 40 64 35 40 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000321</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il sera en charge de la réalisation de prélèvements. Il assurera le suivi hygiénique des SIVEP		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Connaissances et maîtrise des pratiques en matière d'hygiène Maîtrise des outils informatiques Pratique de l'anglais appréciée Permis B		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières - BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000324</b>	
<b>Catégorie : A1</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il sera en charge de la réalisation de prélèvements. Il assurera le suivi hygiénique des SIVEP		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Connaissances et maîtrise des pratiques en matière d'hygiène Maîtrise des outils informatiques Pratique de l'anglais appréciée Permis B		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail michel.guilou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000292</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPF Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable		Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R800297</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.		
<b>Objectifs du poste</b>	Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPF Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse, Qualités relationnelles	
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tel : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France**  
**Poste frontalier de Calais**

**Poste ouvert aux contractuels - Fondement : article 4.2° de la loi 84-16 du 11 janvier 1984**  
**Inspecteur.trice aux frontières BXT**

<b>N° de publication :</b>		<b>Référence du poste : A6R8000335</b>	
<b>Catégorie : B</b>			
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>	
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1	
<b>Poste V (Vacant)</b>			
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toutes origines.		
<b>Objectifs du poste</b>	Réaliser les inspections à l'importation : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes au sein de l'UE.		
<b>Description des missions</b>	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.		
<b>Champ relationnel du poste</b>	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).		
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs</b>		<b>Savoir-faire</b>
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques, Bonne pratique de la langue anglaise appréciée, Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe, Adaptabilité à des types d'inspection différentes, Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi, Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse	
<b>Personnes à contacter</b>	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40		









